ÉLÉMENTS DE DESCRIPTION DE LA POLYSÉMIE DES CONSTRUCTIONS VERBALES EN FRANÇAIS. LE CAS DES CONSTRUCTIONS SN1 – V – A SN2 ET SN1 – V – DE SN2

Lect. univ.dr. Florinela Comănescu
Universitatea din Pitești

Résumé *: Ce travail vise à décrire la relation forme – sens, telle qu'elle s'établit dans le cadre d'une construction verbale présentant une complexité formelle moyenne : il s'agit de la construction transitive simple à objet indirect nominal (introduit par les prépositions à et de).*
Ces deux constructions développent une polysémie tout à fait particulière, qui relève de l'asymétrie foncière des plans de la forme et du contenu dans la langue : à une seule forme correspond une multitude de significations et la même signification peut être exprimée à travers des formes différentes. La préposition ne semble pas installer une différence, d'autant moins une opposition. La stabilité du système se manifeste dans l'existence de significations apparentées pour des constructions différentes du point de vue syntaxique. La souplesse du fonctionnement de la langue et sa pertinence, quant à la syntaxe du verbe, résident dans le fait que le même type de conceptualisation du monde peut s'exprimer à travers des schémas syntaxiques différents.
Mots-clés *:construction transitive, objet indirect, polysémie, schéma syntaxique*

1. Préliminaires :

La travail que nous proposons a comme point de départ l'idée de l'asymétrie foncière dans la langue entre le plan de la forme et celui du contenu : à une seule forme correspond une multitude de significations et la même signification peut être véhiculée par des constructions syntaxiques différentes.

Notre travail porte sur les constructions transitives à objet indirect du français (introduit par les prépositions *à* et *de*). Les verbes que nous envisageons proviennent de la liste des verbes fondamentaux du français, établie par . P. Le Goffic, N. Combe-Mc Bride, *Les constructions fondamentales du français*, Librairies Hachette et Larousse, 1975

La sous – classification des constructions que nous proposons dans ce travail repose sur la typologie des noms et sur la typologie des procès. Chacune de ces deux types de constructions développe une polysémie tout à fait particulière, mais nous ne nous occupons dans ce qui suit que de leurs significations communes : le déplacement abstrait, le procès, la prédication par rapport à un repère.

2. Significations communes aux deux types de constructions :

1. Le déplacement abstrait :

Dans le cadre d'une vision localiste sur la langue, si la construction présente un constituant humain, on peut parler de la réalisation d'un déplacement sans qu'il y ait un changement réel de la localisation des entités. La trajectoire qui lie l'humain et un objet ou deux humains peut être parcourue seulement mentalement. On parlera, dans un tel cas, d'un déplacement abstrait. La trajectoire peut être parcourue par un humain en vue d'un objet ou d'un autre humain ou, s'il s'agit de deux humains, par les deux.

La construction SN1 – V – àSN2 :

Les verbes qui fonctionnent dans le cadre d'une construction ayant cette signification (*parler, penser, revenir, sourire, télégraphier, téléphoner)* possèdent comme sujet un constituant humain et comme objet un constituant qui désigne soit un

BDD-A5444 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:42 UTC)

humain, soit une entité concrète spatiale (la présence d'un autre type de nom pour la fonction d'objet fait basculer le procès dans la classe des constructions qui décrivent les différentes étapes d'un procès, excepté pour *penser*, qui peut accepter comme objet des noms abstraits aussi) : *Il parle à un passant., Elle pense à ses enfants., Il revient à elle., Elle sourit aux passants., Le chef radio télégraphie aux naufragés., Il téléphone au fournisseur/ médecin., Son regard revient à la photo., Les nouvelles de lui me reviennent.*

Ces constructions ont comme propriété syntaxique commune le caractère non – obligatoire de l'objet indirect, qui s'explique par le fait que les verbes en question (excepté *revenir* qui désigne un aboutissement) désignent des activités. La présence de l'objet indirect pose une limite finale à l'activité. Il s'agit donc d'un procès borné, d'une activité inscrite dans une durée déterminée et visant une limite. Au-delà de cette limite, l'activité doit être reprise pour que la prédication soit de nouveau applicable.

Pour ce qui est du verbe *revenir*, il désigne par lui – même un aboutissement. Son objet indirect peut ne pas figurer dans la phrase, mais il est nécessaire du point de vue sémantique parce que c'est lui qui marque la fin du procès.

La construction **SN1 – V – deSN2 :**

Pour les verbes qui apparaissent dans le cadre de cette construction (*discuter, parler, sourire*), il faut tout simplement que le nom sujet désigne un humain, la nature du nom objet (humain, entité concrète, entité abstraite) n'influant pas sur la signification de la construction :

Ils discutent de l'affaire/ de l'honorabilité/ des projets de réforme., Il parle de sa famille/ de ses parents./ Il parle de ses projets/ de ses inquiétudes., Il sourit de son enfant.

Tous les trois verbes désignent des activités et peuvent fonctionner sans objet indirect. La présence de l'objet indirect ne transforme pas l'activité dans un accomplissement, parce qu'elle ne pose pas la limite finale du procès, mais sa limite initiale. La phrase décrit donc une activité bornée à gauche.

2. Le procès :

La construction SN1 – V – àSN2 :

Les verbes ayant cette signification sont assez nombreux et ils présentent plusieurs types de restrictions de sélection sur leurs constituants : sujet = humain, objet = nom abstrait (*aider, appeler, arriver, commander, courir, crier, croire, manquer, mentir, mourir, naître, penser, prêter, regarder, répondre, réussir, revenir, tendre, toucher, tourner, travailler),* sujet, objet = noms abstraits (*aider, ajouter, commander, courir, porter, prêter, remonter, répondre, sauter, tenir, toucher, tourner, travailler),* sujet = nom abstrait, objet = humain (*réussir*).

Dans le cas où le sujet désigne un humain, il s'agit d'un procès qui engage cet humain. Le nom objet précise l'étape du procès. Les noms objet peuvent désigner : une action ou un résultat *(travail, aide, conclusion, trahison, attaque),* le résultat de l'action (*ruine, citation, ouvrage, projet, examen*), un état *(bonheur, liberté),* un sentiment *(amour),* une qualité *(vocation, vertu, patience, perfection).*

La construction peut placer le procès dans sa phase préparatoire : *Le blessé appelle à l'aide/ au secours., Il crie à la trahison.* (pour ces deux constructions il s'agit de la phase préparatoire d'un procès qui intervient au moment de l'accomplissement d'un autre procès) *Il tend à un but, à un idéal, à la perfection.*, en décrire le début : *Il*

BDD-A5444 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:42 UTC)

court aux informations., Elle naît à l'amour, au bien – être, à une vie nouvelle., l'une de ses phases internes *: Michel aide aux travaux du ménage.*, son résultat : *Ils arrivent vite à une conclusion commune., Il réussit à son ouvrage, il réussit au projet, à l'examen., Il touche au but., Elle travaille à un article, à une broderie, à un ouvrage, aux fortifications.*, ou ses effets : *Il court à sa ruine/ à sa perte. Il travaille au bonheur de la société.*

En ce qui concerne les verbes dont les deux constituants sont des noms abstraits, la phrase peut décrire : le début du procès avec contrôle : *La nécessité commande aux événements.*, son résultat : *Cette décision aide à sa carrière., Les événements courent à leur fin., La mélancolie, le bien – être portent au désespoir., Ce fait prête aux commentaires/ sa décision prête à la critique/ à l'admiration., L'insurrection touche à sa fin., La loi travaille à la dispersion, au morcellement de la fortune., Le succès remonte à sa source., Cette situation tient à une cause.*, un résultat inattendu : *Le temps tourne à la pluie/ l'angoisse tourne au délice.*

Pour les verbes *remonter* et *tenir*, la présentation du processus est inversée par rapport à la chronologie des événements du monde réel.

Le troisième cas est représenté dans notre corpus uniquement par le verbe *réussir : Ce travail lui réussit/ ce métier lui réussit/ ce remède réussit à son père.*, qui présente une construction symétrique illustrant le premier type de sélection sur les constituants: *Il réussit à son ouvrage/ au projet/ à l'examen.*

L'élément sémantique commun à ces deux constructions consiste dans le fait qu'il s'agisse d'un procès mené par un humain, qui aboutit à sa fin. Dans le cas de la première construction, cependant, ce qui compte, c'est moins l'accomplissement du procès, que l'évaluation de l'humain par rapport à sa réussite.

La construction SN1 – V – deNS2 :

A la différence de la première construction, les verbes pouvant fonctionner dans le cas de cette construction avec la signification – description du procès – sont beaucoup moins nombreux : *mourir, naître, sourire.* Le sujet peut être un nom d'humain ou un nom d'abstraction (naitre), alors que le nom objet appartient à la classe des noms d'abstraction : *Elle meurt de chagrin/ de dégoût/ de désespoir/ de douleur/ d'ennui/ de froid/ de misère/ de sommeil., Elle est née d'un sang breton., La science naît de l'erreur./ L'émotion naît de la connaissance du danger., Il sourit de bonheur/ d'espoir/ de plaisir.*

La signification commune à ces constructions consiste dans la description d'un procès qui découle d'un autre procès, mais la chronologie des procès est inversée : le verbe désigne le deuxième procès, alors que le nom en désigne celui qui le déclenche.

3. La prédication par rapport à un repère :

Dans le cas de la prédication par rapport à un repère, plusieurs situations sont à prendre en considération pour les deux constructions :

La construction SN1 – V – SN2 :

1. l'évaluation d'un acte de langage/ de la valeur de vérité d'un contenu propositionnel par rapport à un repère :

Deux verbes seulement se trouvent dans cette situation (*commander, mentir),* leurs constituants étant réalisés par des noms d'humains*: Cet enfant commande à tout le monde., Cet enfant ment à ses parents.*

En fait, ces constructions partagent beaucoup de propriétés avec la classe des constructions qui désignent des déplacements abstraits, mais notre décision de ne pas les

BDD-A5444 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:42 UTC)

inclure dans cette première classe repose sur certaines différences sémantiques entre les verbes. Ainsi, estimer qu'un discours est une commande ou un mensonge c'est un fait subjectif et discutable. De plus, les commandes et les mensonges peuvent être évalués graduellement, ce qui n'est pas le cas pour d'autres actes (tels l'acte de télégraphier ou de téléphoner). On peut mentir à moitié ou commander plutôt que de prier ou de demander, mais on ne peut pas téléphoner ou télégraphier partiellement.

De plus, les verbes *commander* et *mentir* sont des verbes relationnels, dans le sens que le point de vue du destinataire de l'activité est essentiel à prendre en considération. Dire *Cet enfant commande à tout le monde.* c'est analyser l'acte de langage du point de vue de ses effets perlocutionnaires possibles sur son destinataire. De même, dire *Cet enfant ment à ses parents.* c'est se placer toujours du côté du destinataire, ce qui n'est pas le cas pour les verbes de la première classe (*parler, penser, sourire, télégraphier, téléphoner).*

Pour ces verbes, l'objet désigne tout simplement la limite de l'activité. Pour ce qui est des verbes *commander* et *mentir,* l'objet désigne tant la limite de l'activité que le repère par rapport auquel l'évaluation de l'activité est valable : *commander* évalue la portée d'un acte de langage par rapport à un humain, alors que *mentir* évolue un contenu propositionnel du point de vue de sa valeur de vérité, par rapport à un repère axiologique, donc.

2. la conformité d'une activité par rapport à un repère :

Cette signification concerne le verbe *jouer*, avec un objet humain ou nom abstrait d'activité : *Les filles jouent à la marchande, à la bergère, à la mère., Les enfants jouent à la guerre, à la noce.*

Le comportement syntaxique particulier de l'objet indirect humain prouve qu'il ne s'agit pas d'un humain, mais d'un rôle, d'où la sélection des noms de métier (ou de relations de parenté). Il s'agit dans le deux cas, de désigner l'humain du point de vue du rôle qu'il joue dans la société et que la société lui reconnaît. Dire *Les filles jouent à la marchande, à la bergère, à la mère.* c'est caractériser l'activité du point de vue de sa conformité par rapport au repère que constitue le rôle social désigné par le nom objet indirect : jouer à la marchande, c'est répéter, ludiquement, le comportement d'une marchande.

Pour ce qui est des objets noms abstraits *(guerre, noce),* le repère est un certain type de scénario.

3. l'action par rapport à un repère :

Trois verbes peuvent entrer dans une telle construction: *manquer, regarder, répondre,* ayant comme sujet des noms d'humains et comme objet notamment des noms d'abstractions :

Il manque au monde/ à l'ordre, à sa vocation, à ses promesses, à, l'amour, à l'autorité, à son devoir, à la loi, à la règle, à la vertu, à la patience., Il regarde au langage, à l'âge, à la dépense, au prix, à l'argent., Il répond au nom de Michel.

Le verbe *manquer* désigne l'action (le comportement) d'un humain non – conforme aux normes, aux repères existant. Au contraire, la construction du verbe *regarder* désigne un procès qui se déroule avec la prise en considération d'un repère.

Le verbe *répondre* désigne le fait que l'action du sujet a lieu en présence d'un certain repère, qui fonctionne comme un stimulus qui déclenche une réaction.

BDD-A5444 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:42 UTC)

4. la prédication d'une propriété par rapport à un repère :

Pour les verbes ayant cette signification (*ressembler, répondre, tenir, toucher)*, les deux constituants sont réalisés par des noms autres que les noms d'humains, excepté le verbe ressembler qui accepte aussi des constituants qui désignent des humains : *Cet enfant ressemble à sa mère., La jeunesse répond au matin et au printemps., Notre théâtre tient au pouvoir de suggestion., Ce sujet touche à l'art, à la philosophie.*

Le verbe *ressembler* est spécial parce qu'il permet, dans certaines conditions, une construction alternative avec l'inversion des deux noms et une deuxième construction alternative qui présente les deux noms reliés par une conjonction de coordination : *Pierre ressemble à Paul. = Paul ressemble à Pierre. = Pierre et Paul se ressemble.*

Dans le cas de ces constructions, il ne s'agit pas d'une prédication de propriétés proprement dite, mais plutôt de la prédication de l'existence de propriétés communes pour les deux entités. Certaines des propriétés de l'entité sujet sont à sélectionner parmi les propriétés de l'entité objet. Ces propriétés restent cependant à identifier, mais elles sont déductibles, parce qu'elles sont à chercher à l'extérieur des propriétés partagées par les deux entités. Dire de deux entités appartenant à des classes différentes qu'elles se ressemblent, c'est dire que certaines de leurs propriétés distinctives s'estompent et tendent à passer dans la classe des propriétés partagées :

Cet enfant ressemble à sa mère. = Certaines des propriétés de l'enfant sont à chercher parmi les propriétés de sa mère.

La jeunesse répond au matin et au printemps. = Certaines des propriétés de la jeunesse sont à sélectionner parmi les propriétés du matin et du printemps.

Notre théâtre tient au pouvoir de suggestion. = Notre théâtre possède des propriétés qu'il faut sélectionner parmi les propriétés du pouvoir de suggestion.

Ce sujet touche à l'art, à la philosophie.= Certaines des propriétés de ce sujet sont à sélectionner parmi les propriétés de l'art et de la philosophie.

La construction SN1 – V – SN2 :

1. l'absence de repère :

Seul le verbe *manquer* peut présenter ce sémantisme, sans restrictions sur la nature des deux constituants : *Cet enfant manque de sa mère.*

Dans le cas de cette construction, le nom objet désigne une entité considérée pertinente pour la nature de l'entité sujet : il est attendu que l'enfant ait une mère, donc cette relation est définitoire pour l'humain sujet. L'exemple que nous discutons est d'ailleurs particulièrement éclairant du fait de l'appartenance du nom objet à la classe des noms d'humains relationnels.

2. la prédication d'une qualité par rapport à un repère

Le seul verbe qui illustre cette situation est le verbe *tenir*, ayant comme constituants des noms d'humains : *Cet enfant tient de sa mère.*

Comme dans le cas des constructions de la première classe, la phrase avec *tenir* consiste à prédiquer pour l'humain sujet l'existence de certaines propriétés qui sont à sélectionner parmi les propriétés de l'humain objet. Ces propriétés ne sont pas déductibles et leur existence se fonde sur la relation (biologique) existant entre les deux humains. Il n'y est donc pas question uniquement de l'existence de propriétés communes, mais de propriétés transmises par filiation. Le verbe est donc orienté, l'objet

BDD-A5444 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:42 UTC)

désigne le repère par rapport auquel on définit le sujet. L'inversion des constituants n'est pas admise, comme dans le cas des constructions de la première classe.

3. la sélection dans un paradigme

Le seul verbe qui présente cette signification est le verbe *changer*, ayant comme sujet un nom d'humain et comme objet n'importe quel type de nom (nom d'entité concrète ou abstraite): *Il change de voiture/ d'assiette/ de disque/ de ville., Ils changent de gouvernement/ de religion/ d'état.*

Cette construction présuppose l'existence d'une classe d'objets identiques qui contient également le référent du nom objet. Le nom objet est un nom générique, prototypique pour la classe, il ne peut pas désigner un individu ou un objet précis: *Il change de ville./ ?Il change de Paris., Il change de collèque./ ?Il change de mère.*

La construction désigne la sélection d'un élément quelconque dans un paradigme d'éléments. Le référent de l'objet est estimé comme un exemplaire prototypique de ce paradigme.

Conclusions :

Les deux constructions étudiées présentent des significations nombreuses, dont la plupart sont communes. Il paraît que la préposition n'installe pas une différence, d'autant moins une opposition.

Le sens des constructions se construit dans l'interaction dynamique des unités qui la composent. Dans ce calcul, la forme de la construction n'est qu'un élément parmi d'autres et son rôle n'est pas déterminant.

Pour l'ensemble du système, le nombre tellement réduit de constructions est un facteur de pertinence, puisqu'une seule construction peut recouvrir des significations tellement diverses.

Bibliographie :

- Flaux N., Van de Velde D., 2000, *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys
- Fuchs C., 1982, *La paraphrase*, Paris, PUF
- Fuchs C. (éd), 1991, *Les typologies des procès*, Paris, Klinksieck
- Fuchs C., 1994, *Paraphrase et énonciation*, Paris, Ophrys
- Lazard G., 1994, *L'actance*, Paris, PUF
- Le Goffic P., Combe Mc – Bride N., *Les constructions fondamentales du français*, 1975, Paris, Librairies Hachette et Larousse
- Willems D., 1981, *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*, Gent

BDD-A5444 © 2006 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:39:42 UTC)